

INFOS Hebdo

Par Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERVIN

MONDE

Syrie : un calme si fragile. Quelques tirs ont été signalés mais ils n'auraient pas, semble-t-il, dégénéré. Des manifestations sont organisées par l'opposition au deuxième jour d'un cessez-le-feu prévu par le plan de Kofi ANNAN, l'émissaire international. Toutefois, le retrait des troupes des centres urbains n'a pas été constaté, en dépit des engagements de Damas. Le gouvernement syrien a assuré à Kofi ANNAN qu'il respecterait le cessez-le-feu tout en se réservant un droit de riposte, selon Ahmad FAWZI, porte-parole de l'émissaire spécial des Nations unies et de la Ligue arabe. Kofi ANNAN a demandé l'ouverture de couloirs humanitaires.

Deuil national en Algérie. Décrété par le président BOUTEFLIKA, pour 8 jours, en hommage à Ahmed Ben BELLA, premier président de l'Algérie indépendante, décédé à 96 ans. « *Les Algériens pleurent aujourd'hui un grand homme qui, par sa sagesse et sa clairvoyance, a ouvert la voie de la liberté et de la construction de l'Algérie moderne* », a déclaré le chef de l'Etat.

Primaires pour la présidentielle américaine : SANTORUM jette l'éponge. L'ancien sénateur de Pennsylvanie laisse le champ libre à l'ancien gouverneur du Massachusetts, Mitt ROMNEY. Il avait remporté 281 délégués et 3,2 millions de votes dans 11 Etats américains. Un score honorable, mais qui ne lui permettait pas de rattraper son retard. Il « *suspend* » sa campagne, officiellement en raison de la santé difficile d'une de ses filles de 3 ans. Cet abandon intervient 2 semaines avant la primaire en Pennsylvanie, son propre Etat, qui aurait constitué un pari trop risqué.

Une inculpation pour meurtre à Sanford. Aux Etats-Unis, le vigile de quartier qui a tué un Noir de 17 ans, en Floride, a été inculpé de meurtre et arrêté, a annoncé mercredi le procureur spécial chargé de l'affaire. George ZIMMERMAN assure avoir agi en état de légitime défense, mais le jeune homme, nommé Trayvon MARTIN, n'était pas armé. Son avocat a annoncé qu'il plaiderait non coupable. La décision de ne pas arrêter dans un premier temps l'auteur du tir avait soulevé une vague d'indignation aux Etats-Unis.

Le G8 à Washington. Au menu des discussions des ministres des Affaires étrangères : la crise syrienne, la situation au Mali, le programme nucléaire iranien et la fusée nord-coréenne. Les chefs des diplomaties des pays du G8 -Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie- sont réunis pour mettre en œuvre la « *large coopération internationale* » qu'appellent les crises qui menacent les équilibres régionaux aux quatre coins du monde, selon une déclaration de la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary CLINTON. Le ministre des Affaires étrangères, Alain JUPPÉ, a proposé de contrôler le respect d'un cessez-le-feu en Syrie via une « *force robuste d'observateurs* ».

La fusée nord-coréenne qui a coûté l'aide alimentaire américaine s'est écrasée. Le tir avait d'abord été reporté en raison de mauvaises conditions météo. Il était largement considéré comme un test de missile à longue portée déguisé. Il a échoué, selon l'annonce des médias officiels de Corée du Nord. Pyongyang assure qu'il n'a pas d'autre objet que la mise en orbite d'un satellite d'observation.

Soudan. Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé, mercredi 11 avril, au Soudan et au Soudan du Sud de cesser les combats et de revenir à la table des négociations, alors que les deux pays n'ont jamais semblé aussi proches d'une nouvelle guerre. « *Les deux camps doivent reprendre les négociations et cesser toutes les hostilités* », a déclaré l'ambassadrice américaine à l'ONU, Susan RICE, à l'issue d'une réunion du Conseil, présidée par les Etats-Unis ce mois. Cette déclaration intervenait après une 2^e journée de combats, dans une région pétrolière disputée à la frontière.

Osprey down. Un hélicoptère de l'armée américaine, un Bell Boeing V-22 Osprey, s'est écrasé dans le Sud du Maroc au cours d'un exercice militaire, faisant deux morts et deux blessés parmi les soldats américains. Un millier de soldats venus des Etats-Unis se trouvent au Maroc pour des exercices menés en coopération avec les forces armées marocaines.

La réconciliation en Côte d'Ivoire. Anniversaire de la chute de Laurent GBAGBO, consécutive à la crise électorale qui a fait 3.000 morts. Chaque camp a lancé un appel à la « *réconciliation* ». Le gouvernement du président OUATTARA a observé en conseil des ministres une minute de silence en mémoire des victimes tombées pour « *la démocratie et le retour de la paix* », selon la Premier ministre, Jeannot AHOUSSOU KOUADIO.

EUROPE

Elections législatives anticipées en Grèce. Le 6 mai, alors que la crise de la dette a entraîné un éclatement inédit du paysage politique, en faveur de la droite. Le Premier ministre, Lucas PAPADEMOS, a indiqué que le nouveau gouvernement aurait à agir rapidement. En 2012, la Grèce devrait connaître sa 5^e année de récession consécutive, avec un taux de chômage qui dépasse les 21%.

Le Portugal demande une aide pour la croissance. Le président a appelé l'UE à mettre en place une stratégie pour la croissance et l'emploi afin de réduire l'impact récessif des mesures d'austérité mises en œuvre par les pays fragiles, notamment le Portugal. Anibal CAVAVO SILVA s'est dit convaincu que « *son pays sera en mesure de respecter ses engagements* ».

La France confirme ses principaux engagements budgétaires dans le « *programme de stabilité* » 2012-2016, qu'elle remettra prochainement à Bruxelles. Les ministres BAROIN et PECRESSE ont annoncé un retour à l'équilibre es finances en 2016, mais ont revu à la baisse les ratios de la dette et des dépenses publiques par rapport au PIB. Ils ont réitéré les objectifs de croissance fixés par le président-candidat à l'occasion du chiffrage de son programme, devant les commissions des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les critiques de la gauche. La rapporteure générale de la commission des Finances du Sénat a dénoncé des « *incohérences et des zones d'ombres* » dans la programmation budgétaire.

POLITIQUE INTERIEURE

Phase officielle de la campagne présidentielle. Grand oral des candidats, lors d'une émission sur France 2. Chacun des candidats ont pu développer, en 20 minutes, leur programme. Voici quelques points, par ordre de passage des candidats.

Nicolas DUPONT-AIGNAN a ouvert le bal. Il a assuré que son projet était « *sérieux* » et que c'était « *aux Français* », et non aux sondages, de choisir. Il a étayé son programme économique d'un graphique, précisant qu'il ne donnerait pas de consigne de vote pour le second tour.

Eva JOLY a abordé les thèmes du logement, de l'avion de combat Rafale, d'écologie et des affaires Bettencourt et Karachi.

François HOLLANDE a répondu aux attaques de l'UMP qui menacent la France d'attaques spéculatives contre l'euro si le socialiste était élu : « *ce n'est pas moi qui ait perdu le triple A* ». Il a confirmé que le projet qu'il a présenté serait le programme de son gouvernement, prenant ses distances avec les écologistes et déroulé ses premières décisions s'il était élu, des réformes « *urgentes* », dont la refonte de la fiscalité en juillet-août et les réformes institutionnelles à l'automne.

Marine LE PEN s'est qualifiée de « *centre de gravité* » de la campagne. « *J'ai imposé mes thèmes* » insistait-elle, rappelant ses propositions sur l'immigration et l'avortement.

Enfin, **Philippe POUTOU** a clos la 1^{ère} soirée en défendant notamment ses propositions en faveur de la diminution du temps de travail et la défense des salariés.

François BAYROU a assuré qu'il n'avait « *pas un mot à retirer* » des propos qu'il avait alors tenus lors des tueries de Toulouse. « *Il se trouve que je suis candidat à l'élection présidentielle* », a-t-il par ailleurs répondu à une déclaration d'Alain JUPPÉ affirmant qu'il pourrait être Premier ministre. Il a également défendu la lutte contre les déficits et le produire en France, avec un détour par la défense de l'adoption par les couples homosexuels.

Jacques CHEMINADE a été interrogé sur son projet d'industrialiser la Lune. Il propose de développer le chant choral et de lutter contre la finance.

Nicolas SARKOZY a vertement répliqué « *sur les ragots, sur la médisance, sur la méchanceté, sur la volonté de détruire et de démolir, permettez-moi de vous opposer le mépris le plus cinglant* », en réponse aux accusations formulées la veille par Eva JOLY. Il s'est aussi défendu de dramatiser la situation quand il déclare en meeting qu'une victoire de François HOLLANDE entraînerait une spéculation sur les marchés contre l'euro et la dette française. « *Ce n'est pas la question de François HOLLANDE, mais de la politique qu'il veut mettre en œuvre* », a dit le président élu en 2007, qui veut continuer de diminuer le nombre de fonctionnaires s'il était réélu.

Nathalie ARTHAUD a dénoncé une « *dictature des capitalistes sur la société* », exposé son projet de « *contraindre les patrons voyous, et pourquoi pas à la prison* » et proposé d'interdire tous les licenciements. Elle refuse toute alliance avec François HOLLANDE.

Jean-Luc MELENCHON a conclu l'émission en se définissant comme « *le recours à gauche* », soulignant avoir soulevé « *une mobilisation de masse pour la VI^e République* » qu'il appelle de ses vœux. « *Il s'agit de donner de l'air politique à notre pays* », a-t-il dit.

Intentions de vote au 1^{er} tour

	BVA	lfop	CSA	LH2	Op.Way Ipsos	Harris
Nathalie ARTHAUD	0,5	0,5	0,5	1	1	0,5
Philippe POUTOU	0,5	0	0,5	1	0,5	0,5
Jean-Luc MELENCHON	13	13,5	17	13	13	14,5
François HOLLANDE	30	27	27	29,5	27	28,5
Eva JOLY	2	3	1,5	2,5	2,5	1,5
François BAYROU	11	10	11	10,5	10	9,5
Nicolas SARKOZY	27	28,5	26	27	28	29
Nicolas DUPONT-AIGNAN	0,5	1,5	1	1,5	2	1
Marine LE PEN	15	16	15	14	16	15
Jacques CHEMINADE	0,5	0	0,5	0	0	0

Intentions de vote au 2nd tour

	BVA	lfop R	CSA	LH2	Op. Way Ipsos	Harris
François HOLLANDE	56	54	57	55	54	55
Nicolas SARKOZY	44	46	43	45	46	45

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Législatives 2012 et vote par Internet. Attention ! Si vous souhaitez voter par Internet pour les élections législatives françaises à l'étranger, vous pouvez dès à présent vérifier la compatibilité de votre ordinateur et de sa configuration. Le Ministère des Affaires étrangères et européennes a en effet mis en ligne un site : <http://www.monvotesecurise.votezaletranger.gouv.fr/>

Pour voter par Internet, mettez vos coordonnées à jour ! Sont nécessaires l'adresse postale et le numéro de téléphone mobile. Vous avez **jusqu'au 24 avril** ; Pour l'adresse électronique, vous avez **jusqu'au 7 mai**. Ces données sont indispensables pour recevoir votre identifiant et vos mots de passe qui vous permettront de voter par internet. Pour cela, connectez-vous sur MonConsulat.fr ou contactez directement [votre consulat](#).

Electorat français à l'étranger. En 2012, 1.075.044 Français établis à l'étranger sont inscrits sur les listes électorales consulaires pour voter aux élections présidentielle et législatives. Vous pouvez retrouver le détail des inscrits par pays sur le site du Ministère des Affaires étrangères.

Par circonscription législative :

- 1^{ère} circonscription (USA/Canada) : 157.363.
- 2^e circonscription (Amérique Centrale et du Sud) : 73.746.
- 3^e circonscription (Europe du Nord) : 89.345.
- 4^e circonscription (Benelux) : 97.574.
- 5^e circonscription (Espagne, Portugal, Monaco, Andorre) : 80.670.
- 6^e circonscription (Suisse, Liechtenstein) : 106.835.
- 7^e circonscription (Europe Centrale et Orientale) : 89.509.
- 8^e circonscription (Europe du Sud) : 109.817.
- 9^e circonscription (Afrique de l'Ouest) : 98.716.
- 10^e circonscription (Afrique de l'Est/Moyen-Orient) : 92.413.
- 11^e circonscription (Asie/Océanie) : 79.756.

Question d'argent. Comme pour toute campagne législative, le financement en est limité. Le plafond maximum que ne doivent pas dépasser les candidats est calculé en fonction de deux indices rapportés au nombre d'électeurs inscrits dans la circonscription. Le plafond le plus élevé, celui qui concerne la 1^{ère} circonscription, est à un peu plus de 86.000 euros. Si un candidat dépasse 5% du nombre des suffrages exprimés, il peut espérer un remboursement maximum de 40.000 euros (s'il les a dépensés).

Publication au Journal officiel de l'arrêté du 12 avril 2012 relatif aux bureaux de vote ouverts pour l'élection du Président de la République dans les ambassades et les postes consulaires en 2012. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025684026&dateTexte=&categorieLien=id>

SANTE & SOCIETE

Baisse de la délinquance dans le « Grand Paris » : -0,4% au 1^{er} trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011.

Contrôles « au faciès » : une quinzaine de personnes se disant victimes de contrôles d'identité au faciès ont assigné l'Etat en justice, pour une action au civil visant à engager sa responsabilité sur cette pratique discriminatoire.

Toujours moins de morts sur les routes en France. 274 personnes ont trouvé la mort en mars, contre 301 en mars de 2011.

Le fisc américain mis en échec par la Suisse. Le Tribunal administratif fédéral, une des plus hautes instances judiciaires suisses, a donné raison à un client de la banque Crédit Suisse qui s'opposait à la transmission de ses données au fisc américain. En se basant sur l'accord de non double imposition avec les Etats-Unis de 1966, le tribunal helvétique a confirmé que l'assistance administrative n'était pas admissible pour la seule évasion fiscale. Les juges ont également maintenu que le fait de ne pas déclarer un compte ne constituait pas une fraude.

Accord fiscal Allemagne / Suisse. Il vise à empêcher l'évasion fiscale des Allemands vers la Suisse en prévoyant un traitement un peu plus dur des fraudeurs. Mais l'opposition parlementaire allemande n'est pas convaincue. Pour solder les fraudes passées, les contribuables allemands en Suisse payeront une taxe forfaitaire comprise entre 21% et 41%, au lieu de 19% à 34% actuellement. A partir de janvier 2013, ils seront soumis au même taux qu'en Allemagne, soit 26,375%, mais la taxe sera prélevée par les banques suisses, préservant leur anonymat.

AEFE : priorité d'inscription des enfants français dans les écoles en gestion directe. C'est la Cour administrative d'Appel de Paris qui le dit, dans un arrêt du 20 mars 2012. Selon la Cour, l'« AEFE est néanmoins tenue d'assurer, vis-à-vis des enfants français, les missions de service public relatives à l'éducation et en particulier l'obligation de scolarisation [...], sans pouvoir opposer, pour quelque motif que ce soit, l'absence de places disponibles ».

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000025623643&fastReqId=963683467&fastPos=2>

CARNET – NOMINATIONS

Jean-Christophe BELLIARD, ambassadeur à Madagascar.

Elisabeth BETON-DELEGUE, ambassadrice au Mexique.

Jean-Luc FLORENT, ambassadeur à Nicosie.

Dider LEROY pourrait être nommé ambassadeur au Tadjikistan.

Patrice PAOLI, ambassadeur au Liban.

Jean-Marc RIVES, ambassadeur en Norvège.

Eric BERTI, consul général à Sydney.

Jean-François CASABONNE-MASONNAVE, consul général à Toronto.

Axel CRUAU, consul général à Los Angeles.

Fabien FIESCHI, consul général à Boston.

Alain GUEPRATTE, consul général à Erbil.

Christophe LE RIGOLEUR, consul général à Thessalonique.

Isabelle MISCOT, consule générale à Shenyang.

Edith RAVAUX, consule générale à Turin.

Christian THIMONIER, consul général à Naples.

Christine TOUDIC, consule générale à Madrid.

Vincent HOMMERIL, consul à Moncton et Halifax.

François GOLDBLATT devrait être nommé directeur de l'économie globale et des stratégies du développement du Quai d'Orsay.

Gilles THIBAUT, adjoint au chef au service des immeubles et de la logistique du Quai d'Orsay.

Jean-Baptiste MATTEI, **David KNECHT** et **Elisabeth BARBIER**, nommés au conseil d'administration de l'Agence française de développement.

Laurent TEISSEIRE, directeur du cabinet de Gérard LONGUET, évoqué pour un poste de contrôleur général des armées en mission extraordinaire.

Renaud DENOIX de SAINT MARC, président du conseil d'orientation du domaine national de Chambord.

Laurent STEFANINI, chef du protocole au Quai d'Orsay a été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Christophe FARNAUD rejoint Thalès comme directeur des relations institutionnelles internationales.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr

**Légion d'Honneur promotion de Pâques 2012
Décrets du 6.04.2012- J.O du 8.04.2012**

ASSEMBLEE - SENAT - AFE - Institutions officielles - Industrie, Presse...

A LA DIGNITE DE GRAND' CROIX

Mme Yvonne Chombart de Lauwe, née Wilborts (dite Marie-José), déportée-résistante, directrice de recherches honoraire au CNRS, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

M. Alain Larcen, professeur émérite des universités, président honoraire du conseil scientifique de la fondation Charles de Gaulle, membre de l'Académie nationale de médecine.

A LA DIGNITE DE GRAND' OFFICIER

Mme Geneviève Barrier-Jacob, professeure émérite des universités.

M. Alain Goldmann (Abraham), grand rabbin.

M. Jacques de Larosière de Champfeu inspecteur général des finances honoraire, gouverneur honoraire de la Banque de France, membre de l'Institut.

M. François Meyer, officier général, ancien membre du Haut Conseil des rapatriés.

M. Gabriel Richet, ancien combattant, ancien professeur des universités.

AU GRADE DE COMMANDEUR

Mme Josette Amiel, danseuse étoile.

M. Michel Bart, préfet, secrétaire général du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Gilles Blin, vice-président national et Pt départemental d'une fédération d'anciens combattants.

M. Danie Canepa, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris.

Mme Maryvonne Chamboduc de Saint-Pulgent, conseillère d'Etat.

M. Clément Fayat président-fondateur d'un groupe industriel.

M. Albert Fert, prix Nobel de physique.

M. Bernard Hagelsteen, préfet honoraire.

M. Francis Idrac, préfet, président du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

M. Henri Lachmann, président du conseil de surveillance d'un groupe industriel.

Le père Yannick Lallemand, ancien aumônier militaire du culte catholique.

M. Alain Laugier, professeur émérite de médecine, ancien chef de service à l'hôpital Tenon.

M. Pierre Lepienne, créateur et vice-président d'un groupe pharmaceutique.

M. Jean-Alain Mariotti, PDG d'une société, président d'une chambre de commerce et d'industrie.

M. Jean-Claude Meyer, président du cercle de la Bibliothèque nationale de France.

M. Jean-Marc Monteil, professeur du Conservatoire national des arts et métiers, ancien recteur.

M. Yves Muller, avocat honoraire, ancien bâtonnier du barreau de Colmar.

M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France.

M. Patrice Raulin, président-directeur général d'une société de tunnel routier.

M. Joseph Roubache, avocat au barreau de Paris.

M. Jean Veil, avocat au barreau de Paris.

M. Basile Yared, avocat, administrateur de sociétés.

AU GRADE D'OFFICIER

Mgr Philippe Barbarin, cardinal, archevêque de Lyon et Primat des Gaules.

Mme Marie-Christine Barrault, artiste dramatique.

M. Serge Baudo, chef d'orchestre..

M. Henri, Cassus, président d'un groupe de bâtiment et travaux publics, président-fondateur d'une fondation en faveur de la solidarité et de l'environnement.

M. Jean-Jacques Dordain directeur général de l'Agence spatiale européenne.

M. Bruno Foucart, président d'honneur du comité du patrimoine culturel.

Mme Elisabeth Hubert, ancienne ministre, présidente d'une Fédération d'hospitalisation à domicile.

Mme Jeannine Imbert, conseillère municipale de Marseille.

Mme Hélène Jacquot, directrice d'un institut scientifique.

M. Léo Lacroix, vice-champion olympique de descente, anc. directeur d'une station de sports d'hiver.

Mme Christine Lagarde, ancien ministre, directrice générale d'une organisation internationale.

Mme Hélène Macé de Lépinay, née de Gaulle conseillère de Paris.

Mme Lucienne Malovry, ancienne sénatrice du Val-d'Oise.

M. Guy Martin, restaurateur.

Mme Margaret Menegoz, productrice de films.

M. Claude Moreau, membre fondateur d'un pôle de compétitivité concernant les véhicules hybrides.

Mme Monique Papon, ancienne députée et ancienne sénatrice de la Loire-Atlantique.
Mme Joëlle Richard de Soultrait, née Chérioux conseillère de Paris, conseillère du 15e arrondt.
M. Roger Rinchet, ancien sénateur de la Savoie, ancien maire de Montmélian.

CHEVALIERS

<p>Mme Monique Cerisier-Ben Guiga, ancienne sénatrice représentant les Français établis hors de France. Ancienne Vice Présidente de l'AFE.</p>

M. Laurent Béteille, ancien sénateur de l'Essonne, maire de Brunoy.
Mme Brigitte Bout, ancienne sénatrice du Pas-de-Calais.
M. Pierre Cardo, ancien député des Yvelines, ancien maire de Chanteloup-les-Vignes.
Mme Marina Carrère d'Encausse médecin, directrice de la rédaction d'un magazine de santé.
Mme Isabelle Ciaravola, danseuse étoile du ballet de l'Opéra national de Paris.
M. Jean-Claude Cros, directeur général adjoint dans une compagnie aérienne.
Mme Micheline Dax, comédienne.
M. Francis Doré, universitaire, ancien diplomate et ancien avocat.
Mme Catherine Dumas, conseillère de Paris, ancienne sénatrice de Paris.
M. Philippe Hurtevent, conseiller, chef du secrétariat de commission à l'Assemblée nationale.
M. Patrick Ky, directeur exécutif d'un programme aérien européen.
M. Michel Laflandre, conseiller à la direction du secrétariat du bureau, du protocole et des relations internationales au Sénat.
Mme Anne Meyer, conseillère au service des finances publiques à l'Assemblée.
M. Eric Neuhoff, journaliste, écrivain.
M. Eugène Nicole, écrivain.
Mme Catherine Pégard, présidente de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.
M. Paul-Arnaud Pejouan, directeur de festivals.
M. Eric Roussel, journaliste, écrivain.
M. Yves Saint-Martin, commissaire aux courses de chevaux, ancien jockey.
Mme Sylvie Testud, comédienne.
M. Rémi Schenberg, Dt. adjoint, chef de division au service de la séance à l'Assemblée nationale.

DIPLOMATES

AU GRADE D'OFFICIER

M. Pierre Ménat, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire aux Pays-Bas, représentant permanent de la France auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.
M. Marc Perrin de Brichambaut, ancien secrétaire général d'une organisation internationale.
Mme Christine Robichon, ambassadrice au Sri Lanka et aux Maldives.

CHEVALIERS

M. Gilles Bourbao, deuxième conseiller à l'ambassade de France au Pakistan.
Mme Catherine Bravard, chef de mission à la direction générale de la mondialisation et des partenariats au ministère.
M. Eric Chevallier, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Syrie.
M. Roland Dubertrand, conseiller pour les affaires religieuses au ministère.
Mme Hélène Duchêne, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au ministère.
Mme Françoise Jeangros, consule adjointe, à Brazzaville (Congo).
M. Pierre Lévy, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République tchèque.

<p>M. François, Saint-Paul, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire au ministère.</p>
--

M. Philippe Thiebaud, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Pakistan.
M. Didier Niewiadowski, conseiller de coopération et action culturelle à l'ambassade de France à Bangui (République centrafricaine).

FRANÇAIS de l' ETRANGER

AU GRADE D'OFFICIER

- M. François-Patrice Couvègnes**, administrateur et Dir. Gén. d'une banque (Arabie saoudite).
M. Louis-Paul Heussaff, gérant de sociétés (Philippines).
M. Jean, François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, ancien sénateur.
M. Jean Meyer, professeur des universités émérite, historien, écrivain (Mexique).

CHEVALIERS

- Le père Naoum Atallah**, ecclésiastique (Liban).
M. Samir Ataya, gérant de sociétés (Arabie saoudite).
Mme Annick Brikas, chef d'entreprise (Cameroun).
Mme Anne Bucher, directrice à la Commission européenne.
Soeur Bernadette Marie Françoise Cabon, missionnaire supérieure régionale des soeurs de Jésus au Temple, infirmière (Burkina Faso).
Le père Dominique Catta, religieux bénédictin, prieur et maître de chœur au Sénégal.
M. Claude Chêne, ancien directeur à la Commission européenne.
Mme Odile Chenal, directrice de recherche dans une fondation européenne (Pays-Bas).
Mme Béatrix Daydé-Latham, ancienne administratrice d'une société d'éditions (Thaïlande).
M. Edouard Ettedgui, directeur général d'un groupe hôtelier (Hong Kong).
M. Marc Feuillade, directeur général d'une société d'exploitation gazière (Azerbaïdjan).
M. Denis de Kergorlay, président de sociétés, président du cercle de l'Union interalliée.
Mme Marguerite Delahaye dite soeur Saint-Charles, religieuse, ancienne directrice d'une institution scolaire (Maroc).
Mme Catherine Guy-Quint, anc. députée européenne, Pte d'une association européenne.
M. Michel Laurent, anc. conseiller municipal de Bordeaux, anc. président d'un comité de jumelage.
M. Lotfalla Layousse, président-directeur général d'une cimenterie (Sénégal).
Mme Hélène Lebrun, fondatrice et directrice hon. d'un lycée international à Séoul (Corée du Sud).
M. Jean-Luc Martinet, chef d'entreprise (Maroc).
Mme Eveline, de Proyart de Baillescourt, née Thomas de Pange, directrice du bureau de Genève d'une société internationale (Suisse).
M. Emmanuel Quidet, éditeur, président d'une fondation caritative (Russie).
Mme Yvonne Reungoat, supérieure générale d'une congrégation religieuse (Italie).
Mme Florence Rivière-Bourhis conseillère pour la science et la technologie à l'ambassade de France au Japon.
Mme Elisabeth Roche-Wilmers, née Roche de la Rigodière, chef d'entreprise (Etats-Unis).
Mme Bernadette Soyez, enseignante à Ouagadougou (Burkina Faso).
M. Pierre Subra de Bieusses, président du tribunal constitutionnel de la Principauté d'Andorre.
M. Pierre Verdière, président de la chambre de commerce française de Singapour.
M. Christian Vettier, directeur scientifique dans un centre de recherche européen.
Mme Corinne Vigreux, chef d'entreprise (Pays-Bas).
Mme Ann, Vitrey, née Loschetter, directrice au Parlement européen.
M. Jean-Robert Zonda, ancien chef de protocole au Gouvernement du Québec.

ETRANGERS

OFFICIERS

- M. Carlos Cruz-Diez**, de nationalité vénézuélienne, peintre.

CHEVALIERS

- M. Gregory Annenberg-Weingarten**, de nationalité américaine, mécène.
M. Serge Dorny, de nationalité belge, directeur d'opéra.
Mme Christine de Gunzburg, de nationalité suisse et belge, présidente de l'association Trait d'union France-Madagascar.
Mme Liana Levi, de nationalité italienne, journaliste, éditrice.
M. Alain Thauvette, de nationalité canadienne, président de société.
M. Jean Widmer, de nationalité suisse, artiste graphiste.

Avec les félicitations de la Rédaction d'Infos hebdo aux nouveaux promus.

Ndr. Cette liste est une sélection. Pour une information complète consultez le J.O du 8 avril 2012.